



À diffuser immédiatement

COMMUNIQUÉ

PARTY DE BUREAU « ZÉRO » DÉCHET

Îles-de-la-Madeleine, le 20 novembre 2008 – Avec l'arrivée des différentes festivités de Noël, plusieurs commerces et organismes se réuniront pour célébrer. Cette année, la Municipalité tient à sensibiliser davantage la population sur l'importance d'effectuer le tri à la source lors de ces événements. *Le tri n'est pas une option, mais une obligation sur notre territoire en vertu de règlement n° 2003-02.* Les salles municipales disposent d'un système de tri et la plupart des autres salles en location du territoire sont aussi aménagées pour permettre un tri à la source adéquat.

Afin de faire de votre fête une réussite, en générant le moins de déchets possible, nous vous proposons quelques petits trucs :

- Désigner une personne responsable qui verra à prévoir les installations nécessaires.
- Utiliser des contenants recyclables ou compostables.
- Fixer l'objectif de faire une fête « zéro » déchet c'est bien plus facile que vous ne le croyez.

Merci de contribuer à rendre nos Îles plus écologiques et à faire de votre fête un événement non polluant.

Vous avez besoin de renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à contacter notre agent de sensibilisation, M. Jules Richard, au 937-4845.

Aux Îles, avant de jeter, on trie à la source.

Source : Annie Poirier
Conseillère en communication
Municipalité des Îles-de-la-Madeleine
418-986-3100, poste 210
apoirier@muniles.ca